

LE SITE BLFUND-ECO.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Nous avons déjà constaté l'utilisation de l'hydrogène comme produit de placement par plusieurs sites frauduleux. Le site étudié ci-dessous propose ce produit. Bien évidemment ne donnez aucun suite à toute proposition.



Le site internet

Il a été créé le 14/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/blfund-eco.com>

Nos recherches

La page accueil

Nous la publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-page-accueil-du-site-blfund-eco.pdf>

La page qui sommes nous

Le site revendique 112 ans d'expérience. C'est le record ! Il a été créé le 14/11/2021. Ne vous fiez pas à la mention "©BLFUND-ECO.COM, 2019. TOUS DROITS RÉSERVÉS." en fin de page...

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-page-qui-sommes-nous-du-site-blfund-eco.pdf>

La page flotte véhicule électrique

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-page-flotte-vehicule-electrique-du-site-blfund-eco.pdf>

La performance est remarquable pour un site qui a 3 mois d'existence à la date de nos recherches.

la page trading

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-page-trading-du-site-blfund-eco.pdf>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 67 28 51

Le produit

Il est proposé d'investir dans l'hydrogène avec un livret sécurisé. L'article 4 explique comment cela fonctionne :

"La stratégie du fonds consiste à optimiser la monétisation des fortes volatilités observées sur ces actifs, par une multiplicité de positions identiques très courtes lors de l'identification d'une tendance. Pour ce faire, et eu égard à une volontaire quantité restreinte d'actifs à suivre, le fonds dispose d'une veille humaine et informatisée, et d'une cellule de marché dédiée."

Nous avons du mal à comprendre comment on peut sécuriser un produit en spéculant à très court terme sur ce produit...

Le contrat

Nous publions les conditions générales ci-dessous :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Le-livret-du-site-blfund-eco.com_.pdf

Elles sont identiques à celle du clone frauduleux cd-serviceclients.com. La seule différence est la nature du produit.

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Le-contrat-livreo-solution-du-site-cd-serviceclients-1.com_.pdf

Les règlements

Le site utilise :

Un compte italien ayant l'IBAN IT37 B0306 9095 0910 0000 0641 55 au nom de clients management

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une SICAV luxembourgeoise qui ne vend pas d'hydrogène ni ne spéculé sur ce produit. Les mentions légales sont "prudentes"

Elles donnent un nom et une adresse. C'est quelque peu insuffisant... L'adresse correspond en fait au siège d'une autre banque luxembourgeoise...

Curieusement, il est mentionné une autre adresse : blfund-eco.com 14, boulevard Royal L- 2449 Luxembourg. Elle correspond en fait à la l'adresse de la VRAIE BANQUE qui commercialise une SICAV dénommée BL FUND SELECTION.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-page-mentions-legales-du-site-blfund-eco.pdf>

Toutes les informations relatives au droit se réfèrent au droit français. Il n'y aucune mention de numéro d'agrément. Ce site ne peut vendre en théorie de produits aux épargnants.

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 31/03/2022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde?page=0>

Conclusion

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers

multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

